

De : Marine Uldry <marine.uldry@edf-feph.org>

Envoyé : mercredi 27 mai 2020 16:55

À : Magritte Olivier <Olivier.Magritte@minsoc.fed.be>

Objet : RE: BDF - UNCRPD : Rapport officiel de la Belgique - Préparation de commentaires du BDF

Cher Olivier,

Merci pour l'information et félicitations pour la réaction rapide du BDF concernant le rapport officiel de la Belgique.

Il est sûr à 99% que le dialogue constructif avec la Belgique ne sera pas programmé lors des sessions 23 et 24. Il se peut qu'elle le soit pour la session 25 (août-septembre 2021) mais pour l'instant c'est très difficile à dire comme tout est suspendu.

Concernant la présentation des commentaires, il sera utile de les présenter sous la forme d'un autre rapport alternatif (divisé par article), alliant les informations « de base » (mises à jour), déjà incluses dans le rapport soumis pour l'adoption de la liste de questions, et y ajoutant les commentaires du rapport officiel de la Belgique. Il sera important de faire une référence précise aux commentaires de l'Etat (par exemple dire : « concernant ce qui a été dit au paragraphe x du rapport de l'Etat ... »).

En plus de toutes ces informations, il faudra ajouter au rapport alternatif des informations sur les mesures prises par la Belgique en réaction à la pandémie COVID-19 (et ses conséquences économiques et sociales). C'est quelques choses que les membres du comité vont très certainement demander aux organisations des personnes en situation de handicap.

N'hésites pas à me contacter si tu as d'autres questions.

Bien à toi,

Marine Uldry (she/her)

Human Rights Officer

European Disability Forum | nothing about us without us

New address: Avenue des Arts 7-8, B-1210 Bruxelles

From: Magritte Olivier [<mailto:Olivier.Magritte@minsoc.fed.be>]

Sent: mercredi 27 mai 2020 12:28

To: Marine Uldry <marine.uldry@edf-feph.org>

Cc: Duchenne Véronique <Veronique.Duchenne@minsoc.fed.be>; Havaert Anne <Anne.Havaert@minsoc.fed.be>

Subject: BDF - UNCRPD : Rapport officiel de la Belgique - Préparation de commentaires du BDF

Bonjour Marine

J'espère que tout va bien pour toi.

Le rapport officiel de la Belgique a été transmis au Comité des droits des personnes handicapées le 14/04/2020.

Au niveau du Secrétariat du BDF, nous avons commencé le travail de préparation des commentaires du BDF sur ce rapport. Nous établissons 23 fiches comparant les « issues », les réponses de l'Etat Belge et les premiers commentaires imaginés par le secrétariat (voir annexe pour la fiche art.1-4)

Je voudrais commencer à faire travailler nos organisation sur ces fiches pour faire remonter les « réalités du terrain ».

L'idée est

- d'être prêt quand le dialogue constructif pour la Belgique sera à l'ordre du jour d'une session
- de suivre de près le rapport officiel et d'ajouter des commentaires complémentaires si nécessaire au cas où le dialogue constructif devait avoir lieu en 2021 voire en 2022...

Quand je me rends sur la page

https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/TreatyBodyExternal/SessionsList.aspx?Treaty=CRPD, je constate que la Belgique n'est pas prévue lors des sessions 23 (17/08-11/09/2020) et 24 (01/03-01/04/2021). Elle est prévue sous le titre « Future Sessions »

Sais-tu dans quelle mesure je peux considérer que le dialogue constructif de la Belgique ne sera pas programmé lors des sessions 23 et 24 ?

Sur cette base, je pourrais étaler le travail avec nos organisations sur une période de 6 mois et avoir des commentaires finalisés à transmettre au Comité, soit fin 2020, soit début 2021.

D'autre part, as-tu des conseils à me donner pour la rédaction et la présentation de ces commentaires ?

Merci beaucoup pour ton aide

Olivier

0470 13 14 36